



ASSISTANCE A L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE DE MAYOTTE (SRCE)

Compte-rendu de réunion

Référence : Cyathea-1248-CR-006-C

Suivi des versions				
Version	Date	Commentaire	Auteur	Validation
A	23/10/2014	Création du document	P.Y. Fabulet	P.Y. Fabulet
B	03/11/2014	Prise en compte remarques DEAL (24/10/14) & CG (03/11/14)	P.Y. Fabulet	P.Y. Fabulet
C	04/11/2014	Prise en compte remarques CG (03/11/14)	P.Y. Fabulet	P.Y. Fabulet

Date et lieu de la réunion

- 16/10/2014 – 9h
- DEAL de Mayotte

Objet de la réunion

Réunion du **Groupe Technique (GT) « Trame verte » - 1^{ère} session**

Structure	Personne	Fonction	Présence	Diffusion
Conseil Général de Mayotte (CG)				
Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD)				
Service du Patrimoine Naturel	Raïma FADUL	Chef du Service	P	raïma.fadul@cg976.fr
	Omar ALI MARI	Gestionnaire du site de Saziley	P	ali.mari@cg976.fr
Direction de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (DRES)				
	Dahabia CHANFI	Chargé de mission	P	dahabia.chanfi@cg976.fr
Direction Agriculture, pêche, exploitation des ressources terrestres et maritimes (DARTM)				
	Mounirou AHMED SAID	Directeur	I	mounirou.ahmed@cg976.fr
Service Ressources Forestières	Chanrani SOIDRI	Responsable de la pépinière	P	soidri.chanrani@cg976.fr
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)				
Service Environnement et Prévention des Risques (SEPR)				
	Patrice PONCET	Chef de Service	I	patrice.poncet@developpement-durable.gouv.fr
Unité Biodiversité	Brigitte MORTIER	Chef d'unité	P	brigitte.mortier@developpement-durable.gouv.fr
	Hélène DECAT	Responsable Milieux Naturels et Espaces Protégés	P	helene.decat@developpement-durable.gouv.fr
Unité gouvernance et suivi de la ressource en eau	Mounem SAIES	Chargé de mission	I	mounem.saies@developpement-durable.gouv.fr
Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF)				
Service Développement des Territoires	Gérard MARET	Chef de Service	I	gerard.maret@agriculture.gouv.fr
Unité Aménagement Foncier	Delphine CURIEN	Chargée de mission agriculture et environnement	I	delphine.curien@agriculture.gouv.fr
Unité Forêt	Philippe RENE-RICHARD		I	philipe-rene.richard@agriculture.gouv.fr
	Daniel LESUR		P	daniel.lesur@agriculture.gouv.fr
Unité ?	Meulle GAUVAIN		P	gauvain.meulle@agriculture.gouv.fr
Office National des Forêts (ONF)	Laurent MERCY	Directeur	P	laurent.mercy@onf.fr
	Kassuda LESUR		P	kassuda.lesur-abdallah@onf.fr
Parc Naturel Marin de Mayotte (PNMM)	Julie MOULINIER	Directrice adjointe	I	julie.molinier@aires-marines.fr
Conservatoire du Littoral (CDL)	Alice GOUZERH	Chargé de mission	P	a.gouzerh@conservatoire-du-littoral.fr
	Kamardine AHAMED	Chargé de mission aménagement	I	k.ahamed@conservatoire-du-littoral.fr
Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) Mayotte	Le Représentant	Le Représentant	I	
Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) à Mayotte	Guillaume VISCARDI	Responsable	P	gviscardi@cbnm.org
Groupe d'Etude et des Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)	Bacar Ousseni MDALLAH	Président	P	gepomay@gmail.com
Naturalistes de Mayotte	Michel CHARPENTIER	Président	I	naturalistes.mayotte@wanadoo.fr
	ROUSSEL	Garde RNN M'Bouzi	P	garde@naturmay.org
Groupement BE en charge de l'AMO SRCE				
Cyathia / ECO-MED Océan Indien	Pierre-Yves FABULET	Gérant	A	py.fabulet@cyathia.fr
ECO-MED Océan Indien	Stéphane AUGROS	Chef de Projet	A	s.augros@ecomedit.fr
O.C.E.A. Consult'	Pierre VALADE	Secrétaire exécutif		pierre.valade@oceare.com
Présence : P=présent / E=excusé / I=invité / A=animation				

Observations

➤ Présentation par le Bureau d'étude

Le groupement, représenté par M. Stéphane AUGROS, déroule une présentation powerpoint afin de susciter commentaires/ajouts/corrections/critiques/validations de la part des participants. L'ordre du jour étant le suivant :

- TVB & SRCE
- Cohérence nationale
- Les données d'entrée
- Le tramage du territoire
- Les réservoirs de biodiversité
- La trame pression
- Identification des continuités
- Questions diverses

➤ Interventions des participants

▪ Cohérence avec la politique forestière locale

- La DAAF rappelle que les OFDM ont été validées en janvier 2014 et souhaite que les chiffres et définitions relatives à la forêt présentés dans le diagnostic du SRCE soient cohérents avec ceux mentionnés dans les OFDM.

Le terme « Forêt » utilisé dans l'exercice du SRCE, et les surfaces associées, ne semble pas répondre à la définition « officielle » des services de l'Etat. Le SRCE, basé sur approche écologique des espaces forestiers préférera donc des termes du type « formations arborées ».

La définition « Agro-forêt » est également à manier avec réserves. La DAAF estime qu'une faible surface sur Mayotte répond à la définition de la FAO.

- A l'initiative de la DEAL, l'ONF mène par ailleurs une réflexion sur l'identification d'aires à protéger au sein des forêts publiques. Une prise en compte de cette réflexion dans l'identification de la TVB apparaît souhaitable.
- La DAAF mène actuellement une étude sur la forêt privée. Le rendu est prévu en fin d'année 2014. Les résultats pourront également nourrir la réflexion autour du SRCE.
- Enfin, l'élaboration du PDDFCI (Plan Départemental de Défense des Forêts contre les Incendies) est actuellement en cours.
- Les rendus de ces études sont cependant prévus pour la fin d'année 2014, période à laquelle le travail d'identification de la TVB sera bien avancé (finalisation prévue en janvier). Des transmissions intermédiaires seront néanmoins pertinentes.

▪ Données exploitées

- Il est précisé que les données du CBNM exploitées pour le travail cartographique sont bien une cartographie des « Secteurs bioclimatiques de végétation » et non une cartographie de la végétation ou des habitats (par ailleurs lancée).

▪ Proposition de sous-trames

- La proposition de sous-trames basée sur les secteurs bioclimatiques est validée par les participants.

- **Sous-trame littorale**
 - Selon les experts locaux, le littoral est un milieu banalisé, très impacté par l'homme et banalisé. Aussi, les enjeux botaniques y sont très limités. La sous-trame littorale n'est ainsi pas intégrée dans son entièreté en tant que réservoirs de biodiversité mais constitue néanmoins une sous trame à part entière.
 - La TVB doit intégrer des éléments de patrimoine ordinaire.
 - Bibliographie à exploiter : atlas des plages de Mayotte (BRGM 2006), Paysages du littoral de Mayotte (Folléa-Gautier, 2004), atlas du littoral (2008)

- **Traitement des padzas**
 - Le traitement systématique des padzas en tant qu'obstacles à la biodiversité n'apparaît pas pertinent, notamment parce que certains padzas accueillent une grande biodiversité
 - Reprendre l'étude de la typologie forestière qui semble la plus consensuelle et qui permet de distinguer les padzas végétalisés des padzas nus.
 - Il s'agit en majorité de formations d'origine anthropique, de milieux végétalisés, non actifs en termes d'érosion.
 - Le GEPMAY insiste sur le fait que les padzas sont l'habitat principal du Guêpier d'Europe
 - A intégrer aux réservoirs de biodiversité si inclus dans leur périmètre. Sinon on traite au cas par cas.

- **Traitement du secteur néphéophile**
 - Il est proposé de l'intégrer au secteur hygrophile.

- **Traitement des forêts secondaires**
 - Il s'agit de formations arborées dominées par des espèces exotiques.
 - Les formations à Manguier peuvent présenter une richesse écologique en sous étage. Il existe une grande diversité de situations et donc d'intérêt patrimonial associé – peu de données cartographiques cependant permettraient une approche différenciée - Certaines sont intégrées aux pré-ZNIEFF.

- **Les critères de détermination des Réservoirs de Biodiversité (RB)**
 - Ne pas différencier « réservoirs avérés » et « réservoirs potentiels » - C'est « RB » ou non.
 - Supprimer le critère « végétation naturelle » de la couche du CBNM.
 - Conserver « pré-znieff » flore et ajouter « pré-znieff » faune (herpétofaune uniquement à ce jour).
 - Ajouter le site RAMSAR de Mayotte et les ZICO incluant entièrement la vasière des badamiers.
 - Les données Makis sont des observations répétées sur des transects en forêts naturelles : non exploitable ici en termes cartographiques.
 - Ne pas définir les RB en premier lieu avec l'argument de la propriété foncière - Préférer une approche patrimoniale/biodiversité – La maîtrise foncière aura son rôle dans le plan d'action.
 - Propriétés du CDL : intégrer au cas par cas selon les connaissances et la gestion mise en œuvre.
 - Les OFDM ont identifié des secteurs à enjeu écologique en forêts publiques.

▪ Les indicateurs de la trame pression

- Les coefficients attribués provisoirement seront à rediscuter (agricole > padza par ex.).
- Travailler le cas échéant avec des zones tampons (infrastructures linéaires).
- Défrichements = menace n°1.
- Réfléchir sur la possibilité de travailler sur la densité de population.
- Exploitation des données issues du SDARM : zone de potentialités agricoles (pression future), travail sur les pistes.
- Différencier les formes d'agriculture (données ?).
- Données DAAF/CG SRF exploitables (à communiquer) : cartographies des incendies (données SDIS), localisation des infractions (défrichements), charbonnières, cartographie des pistes créées dans le cadre du SDARM.
- Intégrer dans un second temps les réflexions propres au SAR (pressions futures) : extension de la tâche urbaine, aménagements prévus, ...

➤ Validation et/ou observations sur les éléments présentés

- Le diagnostic du SRCE a fait l'objet d'un rapport écrit transmis aux partenaires en préalable à la tenue de la réunion du CMTVB du 14/10/14, puis d'une présentation orale lors de cette réunion.
- Des éléments complémentaires sont apportés via ce GT, sur le diagnostic, la méthodologie mise en œuvre et les critères proposés pour établir la TVB (réservoirs de biodiversité notamment).
- Outre les observations formulées en séance, les partenaires sont invités à adresser leurs observations ou contributions sur ces éléments pour le 14/11/14.
- Le diagnostic, prenant en compte ces remarques, pourra alors être finalisé et validé. Le bureau d'étude poursuivra les phases d'études suivantes (identification de la TVB) en prenant en compte les contributions des acteurs ici mobilisés.
- Des échanges auront lieu avant la prochaine session GT (décembre ?) – des envois cartographiques (y compris au format SIG) seront les bienvenus.